



SAINTE-JULIE

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 1230

Entrée en vigueur

AVIS est donné par la soussignée que le Conseil municipal, à une séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2018, adoptait le règlement suivant :

- *Règlement 1230 décrétant les taux de taxation pour l'année 2019.*

Ledit règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et est actuellement déposé au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville sis au 1580, chemin du Fer-à-Cheval, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 18 décembre 2018.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes
Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate